

Enfin une commission d'enquête publique et indépendante:

## **Le Bloc Québécois obtient satisfaction à l'issue des négociations**

**Laurentides–Labelle, le 8 septembre 2023** – Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, et Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle et vice-présidente du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre (PROC), saluent la nomination de la juge de la Cour d'appel du Québec, Marie-Josée Hogue, à titre de présidente de l'enquête publique et indépendante sur les ingérences étrangères. Après plusieurs mois de travail au Comité PROC, la députée de Laurentides–Labelle est fière qu'une entente soit survenue entre les partis concernant le mandat et le choix de la présidence, et elle se réjouit que l'ensemble des exigences du Bloc Québécois aient été respectées.

Rappelons qu'au cours de la dernière session parlementaire, Marie-Hélène Gaudreau a questionné plus de 70 témoins, à 200 reprises et pendant plus de 76 heures au Comité PROC. La députée de Laurentides–Labelle a aussi talonné à 30 reprises le gouvernement à la Chambre des communes durant la période de questions. Il n'y avait pas une seule semaine qui passait sans qu'une nouvelle révélation vienne confirmer l'existence d'ingérence étrangère et le Bloc Québécois était là pour la mettre en lumière. Son travail, ainsi que celui de ses collègues, ont enfin porté leurs fruits.

« Depuis les tout premiers débuts de ce dossier, le Bloc Québécois a travaillé de manière constructive et de bonne foi, tout en maintenant les mêmes demandes auprès du gouvernement Trudeau, à savoir qu'une enquête publique et indépendante, présidée par une personne choisie avec l'assentiment de la Chambre des communes, était requise. Notre leader parlementaire a négocié tout l'été avec le gouvernement et les autres partis d'opposition afin de faire valoir nos positions et ce travail a porté fruit puisque l'ensemble de nos revendications ont été respectées », souligne Yves-François Blanchet.

« Nous sommes d'avis que le choix de Marie-Josée Hogue, une juge québécoise, à la barre de cette enquête publique s'avère excellent. La juge Hogue possède non seulement l'expertise et les qualités recherchées pour ce mandat, mais elle dispose également de l'indépendance que nous souhaitons chez la personne qui sera aux commandes de cette enquête. La table est mise et nous sommes confiants pour la suite dans ce processus essentiel au maintien de la confiance des citoyens dans leurs institutions et à l'intégrité de notre processus démocratique, notamment face aux interventions des puissances étrangères », conclut Marie-Hélène Gaudreau.

– 30 –

**Source :**

Maxime Caouette, attaché politique de circonscription et des communications  
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle